



RASSEMBLEMENTS, ACTIVITÉS DE CHASSE ET DE CUEILLETTE ET VOLS DANS LA RÉGION

Décisions et recommandations de sécurité pour les petits rassemblements

- Depuis le 22 mai, partout au Québec il est possible de se rassembler avec des personnes provenant d'autres familles.
- Toutefois, il demeure important de garder une distance de deux mètres avec les autres et d'essayer de limiter les rassemblements avec les mêmes personnes plutôt que de se rassembler avec des personnes différentes.
- **Les rassemblements extérieurs sont à favoriser aux rassemblements intérieurs.**
- **Limitez vos contacts sociaux à un petit groupe. Essayez de limiter vos rencontres pour qu'elles soient toujours avec les mêmes personnes. L'extérieur est à privilégier.**
 - Recommandations spécifiques aux rassemblements **extérieurs** :
 - Apportez du désinfectant pour les mains ou de l'eau et du savon pour vous laver les mains.
 - Les autorités peuvent intervenir si les rassemblements excèdent 25 personnes.
 - Recommandations spécifiques aux rassemblements **intérieurs** :
 - **Demandez la permission** avant de visiter une famille où un aîné ou une personne avec une maladie chronique y réside.
 - Les autorités peuvent intervenir s'il y a plus de cinq visiteurs chez une famille.
 - Recommandations de base pour les rassemblements **à l'intérieur et à l'extérieur** :
 - Lavez-vous les mains souvent (pendant un minimum de 20 secondes).
 - Toussez ou éternuez dans le pli du coude ou dans un mouchoir et jetez ce dernier dans la poubelle immédiatement.
 - Gardez une distance sécuritaire de deux mètres avec les personnes d'une autre famille.
 - Limitez le nombre de personnes présentes et le nombre de personnes provenant de différentes familles.
 - Évitez les contacts physiques (accolades, poignées de main) avec les personnes d'une autre famille.
 - Portez un masque si une distance de deux mètres entre vous et les autres ne peut être respectée, surtout en visitant un aîné ou à une personne vulnérable.
 - Ne partagez pas les objets qui entrent en contact avec la salive comme les bouteilles, la vaisselle ou les cigarettes.
 - **Restez à la maison si vous avez des symptômes semblables à ceux de la COVID-19 et appelez au 1 888 662-7482 pour procéder à un dépistage.**



Décisions et recommandations de sécurité pour les vols à l'intérieur de la région

- La Direction de la santé publique annonce qu'il est maintenant possible et sécuritaire de voyager à l'intérieur du Nunavik.
 - Tout voyage à l'intérieur de la région est permis entre les communautés sans COVID-19 à l'exception des sites miniers.
 - Concernant la reprise des vols réguliers **à l'intérieur de la région**, des discussions sont en cours avec les lignes aériennes.
 - Des informations supplémentaires suivront.
 - À partir du moment où les vols réguliers reprendront, Covidtravel@krg.ca servira **UNIQUEMENT** aux voyages Sud-Nord.
- **Qu'est-ce qu'une communauté sans COVID-19?**
 - Une communauté où aucun cas n'a été déclaré
ou
 - Une communauté où le dernier cas déclaré s'est rétabli depuis au moins 28 jours.
ou
 - La Direction de la santé publique a l'autorité de déclarer qu'une communauté est sans COVID-19 basé sur d'autres critères.
 - **Conditions à venir pour les voyageurs :**
 - **Le port d'un masque est obligatoire.**
 - Le questionnaire pré embarquement — L'accès sera refusé à toute personne ayant des symptômes.
 - Seuls les voyageurs ont accès au terminal des aéroports.
 - Les voyageurs doivent garder une distance de deux mètres entre eux.
 - La quarantaine n'est pas obligatoire pour les voyages à l'intérieur de la région.
 - **Si un cas positif est déclaré dans une communauté :**
 - Tout vol pour des raisons personnelles sera suspendu dans la communauté, sauf pour des raisons essentielles, médicales et humanitaires.
 - Les résidents de la communauté pourraient être autorisés à y retourner sous réserve d'une évaluation de la Direction de la santé publique.
 - Pour les autres voyageurs, ils seront évalués au cas par cas.
 - Dès que possible, la Direction de la santé publique évaluera la situation globale et modifiera les mesures en conséquence.

Décisions et recommandations pour les activités de chasse, de pêche et de cueillette

- Les activités de chasse, de pêche et de cueillette avec des personnes de différentes familles sont permises. Limitez les participants à un petit nombre.
- Ces activités sont également permises pour les personnes provenant de différentes communautés, mais non recommandées.
- Toutes les recommandations reliées aux rassemblements s'appliquent.
- Évitez de partager une tente ou une cabine avec des personnes qui ne vivent pas dans votre maison.
- Il est permis de voyager par bateau ou par avion nolisé (**maximum de huit personnes**).
- Les mesures de prévention reliées aux voyages par avion s'appliquent.
- Des précautions supplémentaires concernant les lignes directrices pour la cueillette seront annoncées dès que possible.

Rappel sur les recommandations :

- Recommandations spécifiques aux rassemblements **à l'extérieur** :
 - Apportez du désinfectant pour les mains ou de l'eau et du savon pour vous laver les mains.
 - Les autorités peuvent intervenir lors de rassemblements de plus de 25 personnes.
- Recommandations spécifiques aux rassemblements **à l'intérieur** :
 - **Demandez la permission** avant de rendre visite à une famille où réside un aîné ou une personne avec une maladie chronique.
 - Les autorités peuvent intervenir s'il y a plus de cinq visiteurs chez une famille.
- Recommandations de base pour les rassemblements **à l'intérieur et à l'extérieur** :
 - Lavez-vous les mains souvent (pour un minimum de 20 secondes).
 - Toussiez ou éternuez dans le pli du coude ou dans un mouchoir et jetez ce dernier dans la poubelle immédiatement.
 - Gardez une distance sécuritaire de deux mètres avec les personnes d'une autre famille.
 - Limitez le nombre de personnes présentes et le nombre de personnes provenant de différentes familles.
 - Évitez les contacts physiques (accolades, poignées de main) avec les personnes d'une autre famille.
 - Portez un masque si la distance de deux mètres entre vous et les autres ne peut être respectée, surtout en visitant un aîné ou une personne vulnérable.
 - Ne partagez pas les objets qui entrent en contact avec la salive comme les bouteilles, les cigarettes, les joints ou la vaisselle.
 - Restez à la maison si vous avez des symptômes semblables à ceux de la COVID-19 et appelez au 1 888 662-7482 pour procéder à un dépistage.